

Expérimentation jeunesse des Côtes d'Armor Le Pass'Engagement

Lundi 22 avril, Christian Provost, Vice-président du Conseil général en charge de la jeunesse présente le nouveau dispositif « Pass'engagement » pour les jeunes Costarmoricains de 18 à 25 ans.

UNE NOUVELLE POLITIQUE JEUNESSE POUR LE DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR

Lors de la session budgétaire de 2013, le Conseil général des Côtes d'Armor a voté une nouvelle politique jeunesse. Elle a été élaborée à partir d'une vaste concertation des jeunes de 18 à 25 ans et des acteurs jeunesse des Côtes d'Armor.

UN BESOIN D'AUTONOMIE FINANCIÈRE POUR LES 18 À 25 ANS

Lors de cette démarche de diagnostic, la majorité des jeunes rencontrés par le Vice-président Christian Provost, a fait part de ses difficultés financières à régler les frais d'installation de logement, à payer ses frais de scolarité, sa formation, sa mutuelle santé, son permis de conduire... Ils souffrent de ne pas être davantage autonomes vis-à-vis de leurs parents pour subvenir à leurs besoins.

UN NOUVEAU DISPOSITIF EN EXPÉRIMENTATION : LE « PASS'ENGAGEMENT »

Le nouveau dispositif s'adresse à l'ensemble des jeunes âgés de 18 à 25 ans souhaitant développer un projet personnel et/ou professionnel nécessitant un soutien particulier et temporaire dans le cadre d'un accompagnement personnalisé.

Invitation presse

LE « PASS'ENGAGEMENT »

Lundi 22 avril à 15h – Hôtel du Département – Bureau de Christian Provost

Intervention de Christian Provost, Vice-président en charge de la jeunesse et de l'éducation populaire.

Contact presse

Claudine PASQUIER

Tél. 02 96 62 63 28 – 06 85 35 27 60

Courriel. PASQUIERClaudine@cg22.fr

Retrouvez communiqués et dossiers de presse sur cotesdarmor.fr | Espace presse

